

CONSEIL DES SAGES DE LA COMMUNE DE SAINT AGNANT

COMPTE RENDU DE LA REUNION du 21 novembre 2016

PRÉSENTS : Mesdames BONNARD Janine – DOUCHEZ Micheline, référent au Conseil des Sages.
Messieurs COULLANDREAU Jean-Pierre – MARTINEAU Alain – OSSANT Amédée – RÉAU René - RÉMEUR Pierre – SUIRE Jacques.

ABSENTS EXCUSÉS : Madame FABRIGUÈS Christiane – Messieurs DEROBINSON Guy – GRENÈCHE Guy.

RENCONTRE AVEC LE BUREAU DU CONSEIL DES SAGES DE ROCHEFORT
sous la bienveillante attention de Monsieur GRAS, Coordinateur du Conseil des Sages de Rochefort

Après un tour de table, présentation du fonctionnement Conseil des Sages de Rochefort.

35 membres élus avec un bureau d'une dizaine de personnes.
Etablissement d'une charte du Conseil des sages

3 commissions divisées en plusieurs groupes de travail

1) Commission cadre de vie

Patrimoine
Réhabilitation de certaines rues

2) Commission sociale

Rencontres avec le CCAS
Groupe de travail solidarité jeunes (soutien aux jeunes qui ont des problèmes afin de leur permettre de ne pas décrocher)

3) Commission développement

Tourisme
Développement commercial et industriel
Thermalisme

Le bureau de Rochefort se réunit tous les 2 mois et propose des thèmes de réflexion et de travail au Conseil des Sages qui se réunit tous les 2 mois également.

Les thèmes sont divers et peuvent être donnés par la mairie.

Informations données par Rochefort.

Il existe une Fédération Nationale des Conseils de Sages dont le siège social est à la Roche sur Yon
La cotisation est de 400 à 1 000 euros suivant le nombre d'habitants.
Cette fédération permet d'aider les Conseils des Sages dans leurs travaux par le biais de fiches d'action.

La discussion s'est poursuivie sur la possibilité de travailler avec les Conseils des Sages de la CARO notamment par le développement d'un tourisme vert (exemple : l'organisation de randonnées dans le marais de Saint Agnant).

PROCHAINE REUNION LE 8 DÉCEMBRE A 10 HEURES SALLE ASSOCIATIVE